

Contributeurs

Derek Holt, VP et chef des Études économiques sur les marchés des capitaux
Études économiques de la Banque Scotia
416.863.7707
derek.holt@scotiabank.com

Graphique 1

Répartition des emplois au Canada	
Provinces	Sur un mois
Québec	+14.3k
Colombie-Britannique	+7.8k
Alberta	+6.8k
Nouvelle-Écosse	+4.8k
Saskatchewan	+2.9k
Terre-Neuve-et-Labrador	+0.6k
Manitoba	+0.1k
Île-du-Prince-Édouard	-0.1k
Nouveau-Brunswick	-2.1k
Ontario	-16.7k
Types d'emplois	Sur un mois
Travailleurs à temps plein	+0.6k
Travailleurs à temps partiel	+17.5k
Secteur public	-30.5k
Secteur privé	+31.6k
Travailleurs autonomes	+17.0k

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 2

L'évolution, en juin, des niveaux d'emploi au Canada par secteur



La résilience du marché du travail du Canada

- Le Canada a comptabilisé un autre gain de l'emploi; les détails sont contrastés.
- Il évolue au rythme du plein-emploi dans un environnement peu recruteur et attentiste.
- Les mises à pied permanentes continuent de plonger.
- Il n'y a pas de confirmation évidente des effets de la Coupe du Monde ni des éliminatoires du hockey.
- La croissance des salaires s'est accélérée.
- Les heures de travail étayent le PIB de juin, qui a rebondi au T2.
- Il se pourrait que la BdC soit un peu plus encouragée, la semaine prochaine, par les récentes tendances de l'emploi.

Emplois au Canada en milliers sur un mois//taux de chômage en %, juin 2026

Données réelles : 18,2/6,5

Banque Scotia : 10/6,6

Consensus : 10/6,6

Auparavant : 87,8/6,6

La croissance de l'emploi au Canada, qui a été soutenue en juin, a été essentiellement au rendez-vous des attentes. Les détails n'ont pas été exceptionnels; ils auraient toutefois pu être nettement pires après le précédent gain massif. Mais non, les emplois de juin n'ont pas été portés par la Coupe du Monde. Les marchés ont retenu les grandes lignes du rapport, qui étaient à leurs yeux un discours de résilience puisque le rendement des obligations du GdC à deux ans a légèrement augmenté; il a toutefois été aussi influencé par Donald Trump qui a déclaré formellement la fin de l'accord de cessez-le-feu avec l'Iran. Le graphique 1 fait état de certains traits dominants du rapport.

Ce qu'il faut surtout retenir? Le marché canadien de l'emploi reste solidaire en 2026. L'emploi n'est ni extraordinaire, ni catastrophique, alors que le taux de chômage dégringole. Le taux de chômage du Canada avoisine le baromètre de l'OCDE pour le taux de chômage naturel. Autrement dit, le Canada est essentiellement en situation de plein-emploi dans le contexte d'un marché du travail dont les taux d'embauche et de licenciement sont faibles et dans lequel presque tous ceux et celles qui veulent un emploi en ont un alors que la croissance a été partiellement écornée en raison du durcissement de l'offre causé par les politiques migratoires. En fait, les statistiques sur les mises à pied sont de plus encourageantes, ce qui irait à l'encontre de tous les discours selon lesquels les employeurs ferment boutique.

Toujours est-il que le Canada s'est enrichi au total de 88 000 emplois dans les trois derniers mois, essentiellement selon le rapport de mai. Je dirais même que ce n'est pas si mal. La BdC se penchera sur cette tendance dans les communications de la prochaine semaine et conclura que le marché de l'emploi se porte bien.

Le reste de cette note fait la synthèse des comptes rendus échangés dans les salons de clavardage des clients et du personnel.

DÉTAILS CONTRASTÉS

En juin, l'emploi à temps plein a peu bougé (+600); l'emploi à temps partiel a gagné 17 500 postes.

Les chiffres sur l'emploi ont été stables (+1 100) et le nombre de travailleurs autonomes a progressé de 17 000, ce qui est un autre vague détail.

Le graphique 2 donne la répartition de la croissance de l'emploi par secteur. Le secteur des biens s'est délesté de 44 000 emplois, alors que le secteur des services en a gagné 62 000. Dans les services, l'hébergement et la restauration ont engrangé 15 000 emplois, le commerce de gros et de détail, 16 000 emplois, et l'information, la culture et les loisirs, 9 000 emplois : il s'agit des grands secteurs porteurs.

Les grands titres bâclés sur les effets de la Coupe du Monde se perdent en conjecture. Je ne constate pas d'influences palpables des manifestations sportives sur les données nationales, qu'il s'agisse de l'embauche pendant la Coupe du Monde ou des quelques équipes de hockey qui ont participé aux éliminatoires, dont Montréal, mais aussi Edmonton et Ottawa. Le graphique 3 indique ce qu'il est advenu des emplois en Ontario et en Colombie-Britannique, où se sont déroulés les matchs de la Coupe du Monde, à commencer par celui de Toronto pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active. Le graphique porte essentiellement sur les secteurs qui seraient le plus susceptibles de subir les effets des manifestations sportives. Dans l'ensemble, il est impossible de dissocier les différentes influences; or, je ne peux pas constater clairement les effets des manifestations sportives. Vancouver a été une ville hôte; pourtant, dans les secteurs liés à ces

manifestations, l'emploi a été léthargique en Colombie-Britannique par rapport à l'Ontario, où Toronto a été une ville hôte; cette province a inscrit des gains.

Le taux de chômage a baissé d'un cran, à 6,5 % (graphique 4), alors que la croissance de l'emploi (18 200) a surpassé la faible progression de la population active (5 000). Le taux de chômage évolue de concert avec les attentes et est appelé cette année à baisser à 6,5 %, contre 6,8 % en décembre, en raison de l'argument qui s'étiole sur la croissance de la population. L'Enquête sur la population active de Statistique Canada a pour effet de décaler les variations de la population parce qu'elle applique une moyenne mobile lissée sur 12 mois dans la catégorie des temporaires, qui est celle qui est pénalisée (travailleurs étrangers temporaires, étudiants internationaux et demandeurs d'asile). Nous pourrions finalement constater que ce décalage est compensé. La population active a été essentiellement en berne dans les deux derniers mois (+3 800 en mai, en hausse de 5 000 en juin), alors que la population n'a augmenté que de 27 000 habitants sur un mois en juin.

Le graphique 5 nous apprend que le taux de chômage au Canada est très proche de l'estimation du plein-emploi de l'OCDE d'après le taux de chômage à inflation stationnaire (TCIS), qui est le marqueur du plein-emploi. Il s'agit d'un baromètre incertain qui révèle peut-être, dans une moindre mesure, un ralentissement du marché du travail, ce qui n'est guère inquiétant.

Mesuré d'après les concepts américains, le taux de chômage du Canada s'élèverait à 5,1 %, plutôt qu'au chiffre officiel de 6,5 %; les deux chiffres proviennent directement de Statistique Canada. Il y a énormément de différences dans les méthodologies. L'administration américaine a besoin de preuves plus rigoureuses démontrant que quelqu'un est à la recherche d'un emploi pour faire partie de la population active. Aux États-Unis, selon la définition donnée à ce terme, la population active comprend les travailleurs qui ont 16 ans, alors qu'au Canada, les travailleurs de 15 ans en font partie, par exemple.

Le taux de chômage R8 du Canada, qui comprend les chercheurs découragés, s'inscrit à 8,5 %, comme l'indique le même graphique. À nouveau, d'après les concepts de mesure des États-Unis, ce taux serait probablement considérablement inférieur, ce dont Statistique Canada ne rend pas compte. Le baromètre américain U6 du chômage, qui est à peu près comparable, s'établit à 7,9 %; le baromètre du Canada pourrait donc être inférieur.

Pour ce qui est des chiffres sur l'emploi salarié, les postes salariés du secteur public ont reculé de 31 000, alors que ceux du secteur privé ont augmenté de 32 000, ce qui est bon signe pour la qualité.

Les emplois d'été expliquent en partie cette amélioration : ils ont augmenté de 32 500 pour les jeunes de 15 à 24 ans, mais surtout grâce à 25 000 emplois à temps partiel de plus. La cohorte des 25 à 54 ans a aussi gagné 33 000 emplois, alors que celle des 55 ans et plus en a perdu 47 000. Le lecteur est invité à prendre connaissance du graphique 6.

Les heures de travail ont inscrit une hausse de +0,2 % sur un mois en données désaisonnalisées, ce qui est une bonne nouvelle pour le PIB de juin. Les heures de travail du T2 ont augmenté de 0,9 % sur un trimestre en données désaisonnalisées et annualisées, ce qui a nourri le rebond du PIB, qui est le résultat de la multiplication des heures de travail par la productivité de la population active (graphique 7).

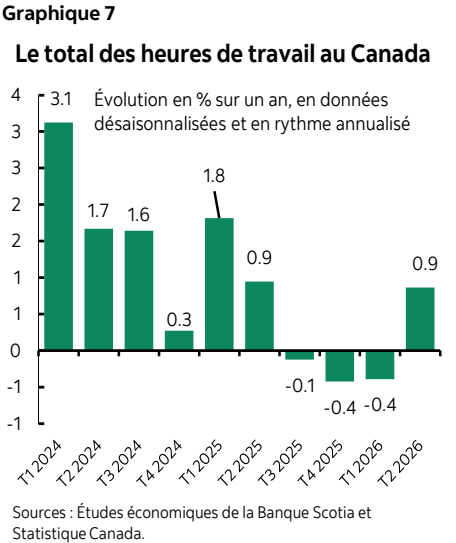
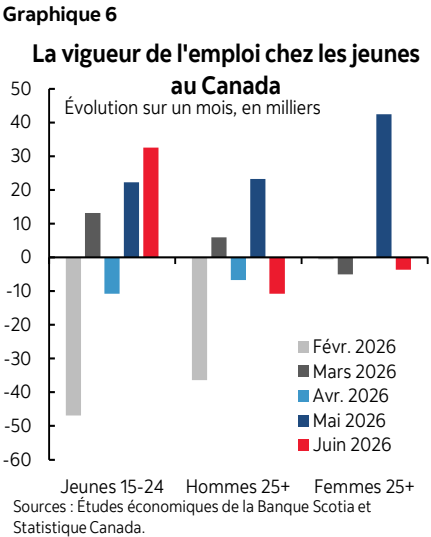
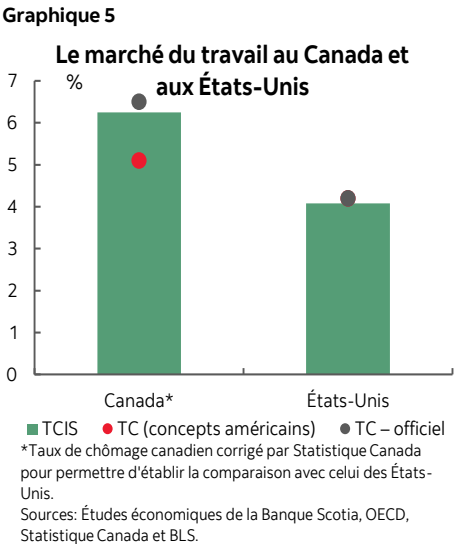
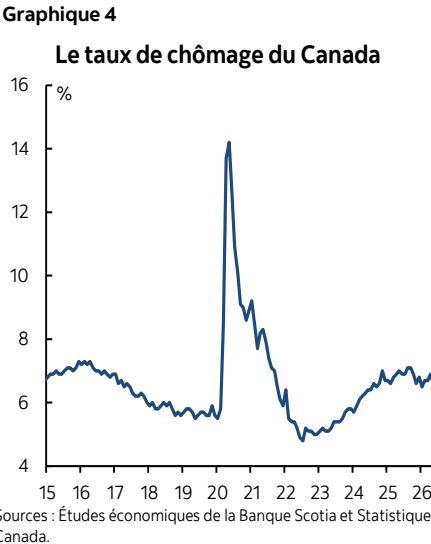
Ce que je ne comprends pas, c'est ce qu'il advient des heures perdues pour cause de maladie (graphique 8). Qu'en est-il de juin? La saison de la grippe et du rhume est loin derrière nous. Il s'agit de pures conjectures, mais je commence à me demander si les fonctionnaires épuisés ne sont pas en train d'épuiser leurs congés de maladie.

Le graphique 9 fait état des embauches depuis le début de l'année pour les deux années précédentes. L'embauche dans le

Graphique 3

La croissance de l'emploi dans les secteurs liés à la Coupe du Monde de la FIFA			
Évolution sur un mois en données désaisonnalisées	ON	CB	QC
<i>Hébergement et restauration</i>			
Mars 2026	-9.8	-2.8	12.7
Avr. 2026	7.8	-6.4	8.9
Mai 2026	1.3	5.7	3.5
Juin 2026	9.8	-9.0	11.1
<i>Information, culture et loisirs</i>			
Mars 2026	2.9	2.4	-1.3
Avr. 2026	-8.1	0.2	-6.7
Mai 2026	4.1	3.4	2.9
Juin 2026	8.7	2.4	2.5
<i>Commerce de détail</i>			
Mars 2026	-4.9	-1.5	5.6
Avr. 2026	21.9	0.2	-6.7
Mai 2026	-10.9	-5.2	-5.3
Juin 2026	5.4	-0.4	-1.1

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.



Le 10 juillet 2026

cycle en amont du Canada avant le durcissement des règles migratoires et l'incertitude ont pris le dessus. Depuis le début de l'année, le total des emplois a été en berne (-6 000). Les emplois salariés du secteur public ont reculé de 19 000 et ceux du secteur privé, de 24 000, alors que le nombre de travailleurs autonomes a progressé de 36 000. Les emplois à temps plein ont augmenté de 43 000, et les emplois à temps partiel ont baissé de 50 000.

La croissance des salaires a été forte : les salaires des employés permanents (baromètre favori de la BdC) ont gagné 0,7 % sur un mois en données désaisonnalisées, soit 9 % sur un mois, en données désaisonnalisées et annualisées.

Pour les salaires, il s'agit d'un contexte tout à fait différent de celui des États-Unis : 10 % des Américains sont syndiqués, et la proportion des travailleurs syndiqués est trois fois plus grande au Canada, marché plus hybride qu'aux États-Unis et au Canada. C'est la raison pour laquelle les conventions collectives sont plus importantes au Canada puisqu'elles assurent une plus grande pérennisation de la croissance des salaires. Les conventions dégagent toujours des gains de salaire annuels de l'ordre de 3 % à 4 % sur un an sur des durées conventionnelles typiques de trois ou quatre ans; autrement dit, les préoccupations du deuxième tour au Canada sont plus vives qu'aux États-Unis, pays dans lequel il est plus probable que les salaires soient fixés en temps réel. De plus, les États-Unis misent de plus en plus sur la productivité, qui est presque un terme tabou au Canada. Donc, chers fervents de l'inflationnisme, la piètre productivité tendancielle et les pressions chroniques des salaires ne sont pas de grande qualité du point de vue de la BdC.

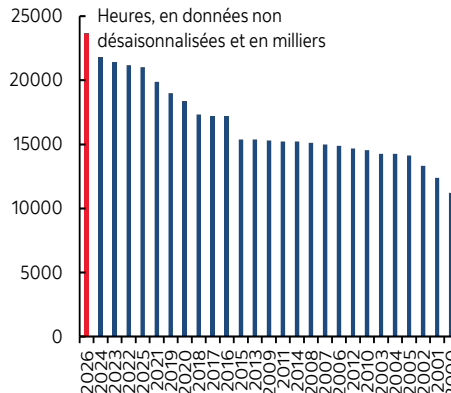
Le graphique 10 étoffe les intervalles de confiance pour ce qui est de l'estimation des variations du marché de l'emploi. Mai a été sans conteste solide. Les mois de l'intersaison sont plus incertains, mais statistiquement, nous ne pouvons pas pronostiquer une hausse ou une baisse par rapport aux chiffres publiés du point de vue du bruissement statistique.

Les mises à pied permanentes continuent de dégringoler, ce qui est un signe encourageant, alors que les mises à pied temporaires ne suivent aucune tendance (graphique 11).

À l'échelle des provinces, la croissance de l'emploi de juin a été concentrée au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique (graphique 12). Le gain du Québec, qui a pris la tête du pays, a été attribuable aux services professionnels, scientifiques et techniques, ainsi qu'aux services d'hébergement et de restauration.

Graphique 8

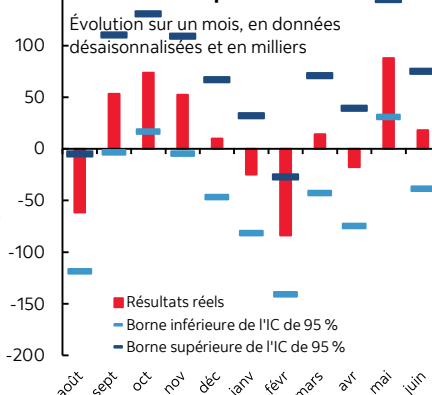
Les heures de travail perdues pour cause de maladie et d'invalidité pour le mois de juin



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 10

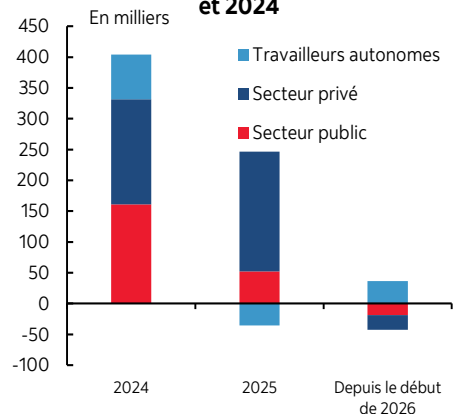
Un rapport sur l'emploi très bruyant de Statistique Canada



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 9

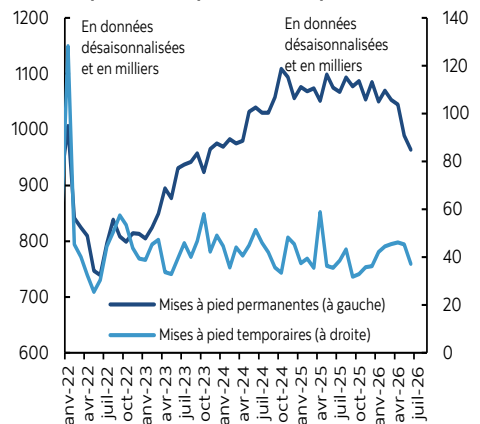
La création d'emplois en 2026, 2025 et 2024



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 11

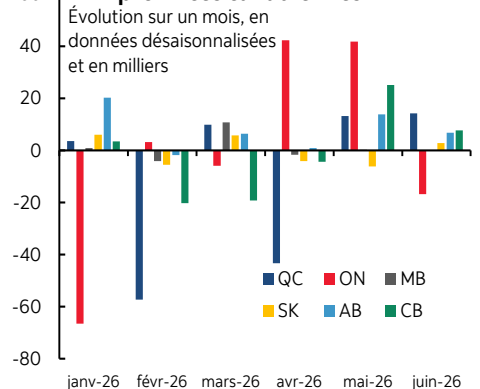
La composition des perdants d'emplois au Canada



Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada et Haver.

Graphique 12

La croissance de l'emploi dans les provinces canadiennes



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de co-chefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.